

# Les carreaux de pavement en terre cuite du XVII<sup>e</sup> siècle du jeu de paume du roi à Versailles (Yvelines)

Premiers jalons pour la constitution d'un corpus francilien

Emmanuelle DU BOUËTIEZ\* et Jean-Yves DUFOUR\*\*

---

**Mots clés :** carreau de pavement, découpe à la forme, époque moderne, jeu de paume, système d'accroche, moulage, terre cuite, tampon, tomette, tuilerie, Versailles.

**Résumé :** Plus de 1 400 éléments de pavement en terre cuite ont été mis au jour sous la cour du Grand Commun du château de Versailles. Ils proviennent principalement du jeu de paume construit pour Louis XIII et de la maison du paumier. Leur intérêt réside non seulement dans leur calage chronologique bien affirmé – une cinquantaine d'années – mais également dans la présence de séries numériquement importantes permettant de nombreuses observations sur leur mode de fabrication. Souvent trouvés à l'état de débris, ces carreaux non décorés, d'une grande simplicité et peu attrayants ne sont que rarement étudiés. Cet article pose les premiers jalons dans la constitution d'un corpus francilien.

**Keywords:** Floor-tiles, Die-cutting, Modern Period, Royal-Tennis Court, Marking, Moulding, Terracotta, Stamp, Hexagonal floor-tile, Tillery, Versailles.

**Abstract: 17th- century Terracotta Floor-Tiles from the Royal-Tennis Court at the Palace of Versailles. Ground-Work for establishing an Ile-de-France Corpus.** More than 1 400 fragments of terracotta floor-tile were retrieved beneath the court-yard of the Grand Commun building in the Palace of Versailles. They came mostly from the royal-tennis court built for Louis XIII and from the court-keeper's house. The tiles are of interest not only because they can be placed chronologically to within a fifty year period, but also by the presence of numerically significant series enabling numerous observations of production techniques. Non-decorated tiles, unattractive and often retrieved from rubble deposits, are rarely studied given their great simplicity. The present article lays ground-work with a view to establishing an Ile-de-France corpus.

**Schlüsselwörter:** Bodenfliese, Anstanzen, Neuzeit, Ballhaus, Markierung, Formen, Irdenware, Stempel, Ziegelei, Versailles

**Zusammenfassung: Bodenfliesen des 17. Jhs. aus dem königlichen Ballhaus in Versailles.** In Versailles, unter dem Hof des sog. "Grand Commun", eines Nebengebäudes des Schlosses, wurden über 1 400 Tonfliesen geborgen. Sie kommen hauptsächlich aus einem für Ludwig XIII. erbauten Ballhaus und aus dem Wohnhaus seines Hausmeisters. Ihr Interesse liegt nicht nur an ihren genauen und engen Zeitspanne (ca. 50 Jahre), sondern auch am Vorhandensein von großen Serien, die viele Beobachtungen zu ihren Herstellungsprozessen ermöglichen. Diese unverzierten, oft fragmentierten Fliesen sind sehr einfach, nicht gerade reizvoll und werden daher selten untersucht. Der Aufsatz leistet den ersten Beitrag zu einem Fliesenkorpus für die Île-de-France.

---

\* Inrap.

\*\* Inrap. UMR 7041, équipe Archéologies environnementales.

## INTRODUCTION

En 2007, sous la cour du Grand Commun du château de Versailles (Yvelines) (fig. 1), ont été mis au jour un cimetière mérovingien, quelques traces d'occupation du Moyen Âge et de nombreux vestiges modernes du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. C'est parmi ces derniers que furent découverts plus de 1 400 éléments de pavement en terre cuite composés de carreaux et de tomettes<sup>2</sup> conservés *in situ* ou en remblai<sup>3</sup>.

L'intérêt de ces découvertes réside non seulement dans leur calage chronologique resserré, entre 1630 et 1681, soit une cinquantaine d'années seulement, mais également dans la présence de séries numériquement importantes, permettant des observations sur les modes de fabrication. C'est pourquoi, au-delà d'une simple présentation typologique, nous insisterons sur la technologie de ce mobilier. La prise en compte de cette donnée, tout comme on le fait pour la céramique, amène à considérer la notion de production, et donc d'atelier, dont nous ignorons à peu près tout pour le XVII<sup>e</sup> siècle.

Souvent trouvés à l'état de débris et de façon anecdotique, les pavements en terre cuite ne sont que très rarement étudiés. Deux raisons peuvent expliquer cette relative mise à l'écart. La première est qu'il s'agit d'éléments de construction très modestes. Ils ne sont pas décorés et sont donc peu attrayants comparés aux carreaux ornementaux glaçurés ou en faïence d'époque médiévale et moderne qui ont, depuis des décennies, retenu l'attention des archéologues, historiens ou historiens d'art<sup>4</sup>. La seconde est qu'ils ne constituent pas à l'heure actuelle, faute d'études, des marqueurs chronologiques précis, contrairement à la céramique, et ne sont donc pas, ou très peu, utilisés par les archéologues pour dater leurs sites.

Après dépouillement des publications et des rapports de fouilles d'Île-de-France<sup>5</sup>, seuls sept autres sites récemment fouillés ont livré un tel mobilier : les châteaux de Roissy-en-France (Val-d'Oise)<sup>6</sup>, d'Écouen (Val-d'Oise)<sup>7</sup> et de Montmorency (Val-d'Oise)<sup>8</sup>, le fort Saint-Sébastien à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)<sup>9</sup>, le site urbain du 45, rue du Faubourg Saint-Antoine (Paris 11<sup>e</sup>)<sup>10</sup> et le site d'habitat d'Orly, 11-13 rue Bonin (Val-de-Marne)<sup>11</sup>. Nous incluons également les découvertes faites sur une tranchée de fondation de la Grille royale du château de Versailles<sup>12</sup>.

1. DUFOUR (dir.) 2013.

2. Nous appelons carreaux les éléments carrés et tomettes les éléments hexagonaux.

3. BOUËTIEZ 2013a.

4. CHAPELOT, CHAPELOT et RIETH 2009; CRÉPIN-LEBLOND et ROSEN (dir.) 2000.

5. Dépouillement effectué en 2013.

6. Responsable d'opération : J.-Y. Dufour. Étude des TCA : RAVOIRE 2001.

7. Responsable d'opération : M. Viré. Étude des TCA : BOUËTIEZ 2013b.

8. Responsable d'opération : I. Caillot. Étude des TCA : CHARLES 2012.

9. Responsable d'opération : S. Hurard. Inventaire des TCA : G. Driwla.

10. Responsable d'opération : P. Celly. Étude des TCA : E. du Bouëtiez.

11. Responsable d'opération : J.-Y. Dufour. DUFOUR, PÉRU et ARDOUIN 2010.

12. La Grille royale du château de Versailles est située à 200 m au nord de la cour du Grand Commun. Réalisée vers 1680 par Jules Hardouin-Mansart, elle sépare la cour d'honneur de la cour royale. Les fouilles, réalisées en 2006, préalablement à la restitution d'une nouvelle grille, ont mis au jour, entre autre, une partie du soubassement en briques et la tranchée de fondation. Fouilles

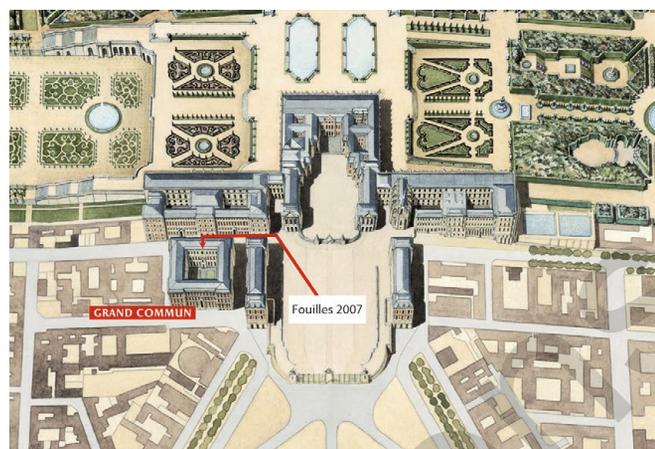


Fig. 1 Emplacement de la fouille du Grand Commun du château de Versailles (© Château de Versailles).

Cet article se propose de poser les premiers jalons dans la constitution d'un corpus de carreaux de pavement modernes, non décorés, d'Île-de-France et de mettre en lumière ce qu'il est possible de tirer de leur examen attentif.

## 1. CHRONOLOGIE DU SITE ET CONTEXTES ARCHITECTURAUX

La période concernée par notre étude se place à la charnière des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Les données chronologiques retranscrites ici sont empruntées aux ouvrages de Jean-Claude et Isabelle Le Guillou, historiens du village et du château de Versailles, et à leur étude archivistique entreprise dans le cadre de la fouille du Grand Commun<sup>13</sup>.

En 1630, Louis XIII réaménage son relais de chasse versaillais. Grand amateur et excellent spécialiste du jeu de paume, divertissement alors très en vogue, il fait construire un terrain de jeu couvert ainsi que la maison du maître paumier, artisan chargé de la gestion, l'animation et l'entretien du jeu, mais également de la fabrication des raquettes et des esteufs (balles).

Entre 1665 et 1667, le jeune Louis XIV, intéressé depuis quelques années par Versailles, fait édifier six pavillons de part et d'autre de la place du château. Le pavillon du Roi, destiné au logement d'une partie du personnel attaché à son service, est alors implanté tout à côté du jeu de paume. Le corps principal du bâtiment, dont la construction commence en 1665, est prolongé deux ans plus tard vers le sud par deux ailes basses disposées en équerre.

Entre 1681 et 1684, le jeu de paume, la maison du paumier et le pavillon du Roi sont démolis pour laisser place au Grand Commun du roi et de la reine. Ce vaste édifice doit accueillir divers offices auparavant installés dans les ailes de la cour royale du château. La construction se fait en deux phases, en l'espace de trois ans. Ce bâtiment subsiste encore aujourd'hui. Il est composé de quatre ailes réparties autour d'une cour centrale. Nos carreaux de pavement proviennent donc des divers

réalisés par Annick Heitzmann, chargée de recherche au Centre de recherche du château de Versailles.

13. LE GUILLOU 2006; ID. 2011; LE GUILLOU et LE GUILLOU 2013.

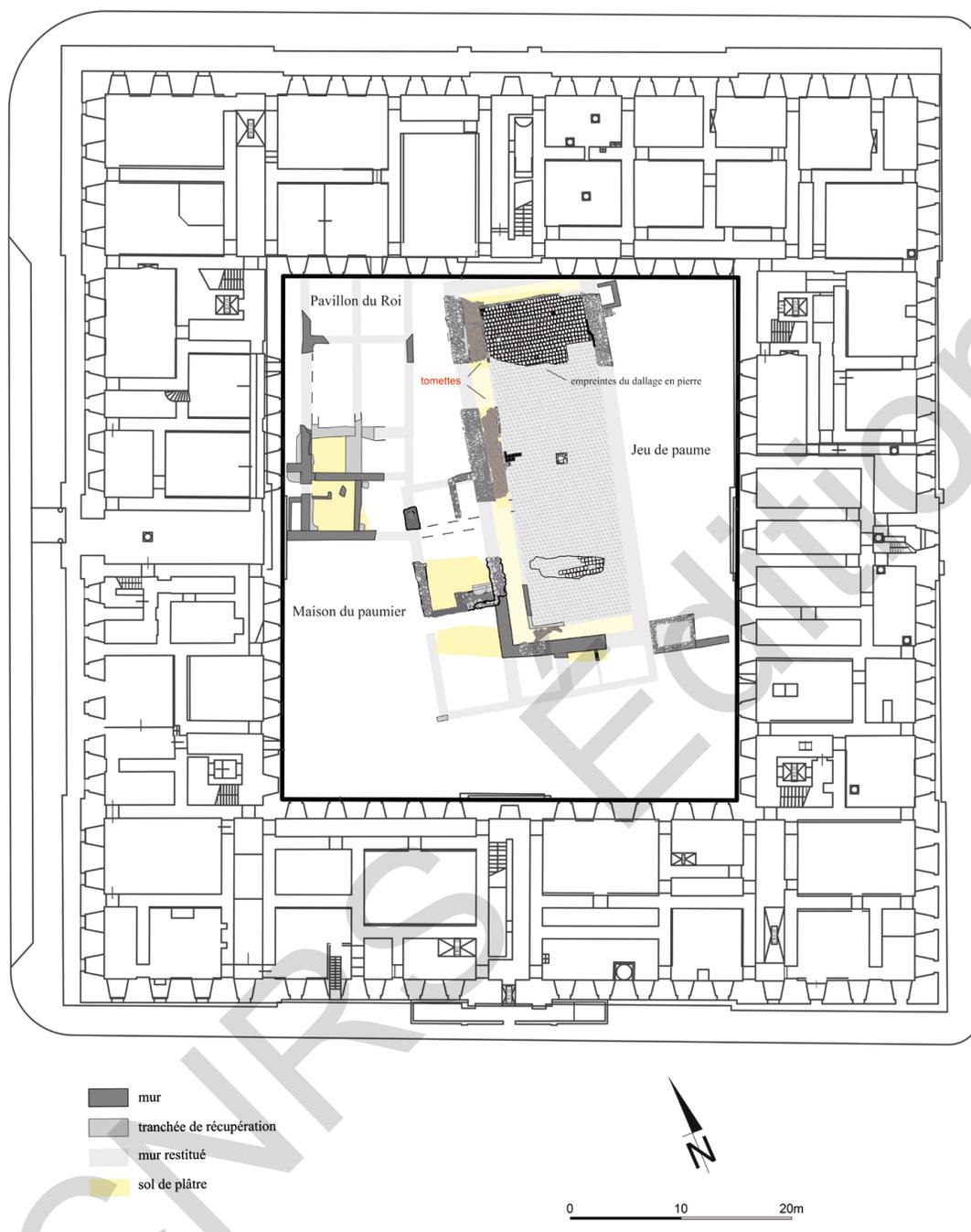


Fig. 2 Plan des vestiges contenant des TCA (© J.-Y. Dufour, M. Belarbi, Inrap).

bâtiments antérieurs au Grand Commun, ainsi que de quelques niveaux de remblais ou de démolition liés à sa construction (fig. 2).

### 1.1 LE JEU DE PAUME (1630-1681)

Le bâtiment destiné au jeu de courte paume, œuvre de Philibert Le Roy, est un vaste édifice rectangulaire, orienté nord-sud, d'une longueur de 34,5 m pour une largeur de 14 m hors œuvre. L'aire de jeu est bordée sur les côtés nord, sud et

ouest par une galerie destinée aux spectateurs ; un muret en marque la limite. La quasi-totalité de la superficie du bâtiment était concernée par les fouilles. Le sol de la galerie occidentale était particulièrement bien conservé dans sa moitié nord (fig. 3). Les terres cuites, encore en place, reposaient sur un radier d'une épaisseur de 0,20 à 0,25 m, composé d'une couche de plâtre posée sur un niveau de sable maintenu par un radier de fragments de meulière mêlés de limon. Des lambeaux de pavement subsistaient également dans les galeries nord et sud. D'autres carreaux étaient contenus dans les gravats de démolition qui couvraient le sol.



Fig. 3 Tomettes de la galerie du jeu de paume (© J.-Y. Dufour, Inrap).

## 1.2. LA MAISON DU PAUMIER (1630-1681)

Toute l'emprise de cette petite maison adossée au mur ouest du jeu de paume a été dégagée, en particulier la cave. Conservée sur deux mètres de profondeur, elle contenait, parmi divers gravats de démolition, près de 140 kilos de terre cuite architecturale, principalement de gros carreaux de pavement. Ils étaient répandus sur le sol, mais surtout au pied du mur d'échiffre<sup>14</sup> où une accumulation de débris formait un véritable cône de rejet de près d'un mètre de hauteur.

## 1.3. LE PAVILLON DU ROI (1665/1667-1681)

Le pavillon du Roi est un édifice simple bâti en pierres de taille et moellons enduits en imitation de briques<sup>15</sup>. Les fondations et une partie des caves de l'aile sud ont été révélées par la fouille ; toutes deux conservaient des carreaux de terre cuite.

## 1.4. LES NIVEAUX LIÉS AUX TRAVAUX D'ÉDIFICATION DU GRAND COMMUN (1681-1684)

Quelques carreaux étaient conservés dans une petite construction précaire installée sur les ruines du jeu de paume et sans doute utilisée pour l'édification du Grand Commun. Au lieu et à l'emplacement de la galerie revêtue de tomettes, le sol avait été creusé et couvert sur une largeur de 0,80 à 0,85 m, d'un dallage en pente, composé de gros carreaux disposés en quinconce. D'autres éléments de pavement étaient contenus dans diverses unités stratigraphiques : un niveau de démolition qui scellait l'abandon du sol de la galerie, un épais remblai sableux couvrant l'ensemble des vestiges et enfin le comblement des tranchées de fondation du Grand Commun et des aqueducs souterrains. Tous ces dépôts sont bien datés entre 1681 et 1684.

## 2. LES CARREAUX

Au total plus de 200 carreaux complets ou fragmentés ont été trouvés dans une vingtaine de remblais. On dénombre trois types très inégalement représentés : des gros, des moyens et des petits carreaux. Ils se caractérisent chacun, non seulement par leur module, mais aussi par leur technique de fabrication spécifique : moulage et système d'accroche pour les gros carreaux, découpage et système d'accroche pour les carreaux moyens, découpage et battage des deux faces pour les petits carreaux.

### 2.1. LES GROS CARREAUX AVEC SYSTÈME D'ACCROCHE

Les gros carreaux comptent 54 exemplaires complets et 142 fragments. Ils mesurent en moyenne 21 cm de côté pour 3 cm d'épaisseur (fig. 4). Pour être précis, il existe trois formats très proches : 19,5 cm sur 3 cm pour le premier, 21 cm sur 3 cm pour le deuxième et 22 cm sur 3,5 cm pour le troisième.

Le carreau standard pèse entre 1,6 et 2,4 kg. La variation de poids de carreaux de taille et d'épaisseur strictement identiques peut atteindre 100 g. La pâte est sableuse sans inclusions majeures, mais avec semble-t-il de petits nodules de ferrite<sup>16</sup>. La cuisson lui a donné une teinte homogène rouge, à l'exception de quelques carreaux qui sont bruns. Aucun carreau n'a de traces de coup de feu. Sept portent de petites tâches ou des coulures accidentelles de glaçure verte reparties irrégulièrement sur la face de pose et/ou le bord. La face supérieure est lisse et régulière, parfois légèrement bombée. Le lissage a formé une fine pellicule qui a parfois tendance à se « desquamer » (fig. 5, n° 1). Les flancs sont biseautés et ont le même aspect lisse et régulier que la face supérieure. Les angles sont nets et propres, sans aucune trace de bavure (fig. 5, n° 2). La face inférieure, c'est-à-dire la face de pose, est rendue très irrégulière par la frappe intense (plus d'une vingtaine de coups) effectuée à l'aide d'un tampon. Les coups sont répartis sur toute la surface à l'exception des bords sur environ 1,5 cm de large. Les carreaux sont de grande qualité, ils sont bien finis et très

14. Mur dont la partie supérieure, rampante, porte les marches d'un escalier.

15. LE GUILLOU et LE GUILLOU 2013, p. 114.

16. Examen à l'œil nu. Aucune étude de pâte n'a pu être réalisée dans le cadre de cet article.



Face supérieure



Coupe



Face de pose

Fig. 4 Gros carreaux (© E. du Bouëtiez, Inrap).

homogènes. Les traces de glaçure ne sont jamais présentes sur la face visible. Aucun animal n'a déposé d'empreintes lors de la phase de séchage, contrairement à ce qui se remarque souvent sur les terres cuites. La desquamation de la face supérieure est la preuve de leur utilisation. Quelques rares exemplaires conservent des traces de mortier accroché au revers.

À ces carreaux entiers s'ajoutent quelques listels. Ces éléments, qui constituent les bordures des pavements, sont faits à partir de gros carreaux coupés au tiers, après tamponnage et avant cuisson (fig. 6). Ils mesurent donc 20 cm de long pour 6,5 cm de large. L'un des longs flancs est le flanc biseauté du carreau d'origine ; l'autre, celui qui a été coupé, est vertical mais très irrégulier. En effet, la partie supérieure et les côtés sont coupés proprement, le reste a été arraché. Les listels sont recouverts de glaçure verte relativement bien appliquée sur la face supérieure, mais très irrégulièrement et sous forme de coulures sur les flancs et la face de pose. Dans le traité d'architecture qu'il fait paraître en 1624, Louis Savot<sup>17</sup> mentionne l'existence de « bandes vertes avec les parquets » ; s'agirait-il de nos listels ?

17. SAVOT 1624, p. 269.



1. Surface



2. Angle

Fig. 5 Gros carreaux, détails (© E. du Bouëtiez, Inrap).

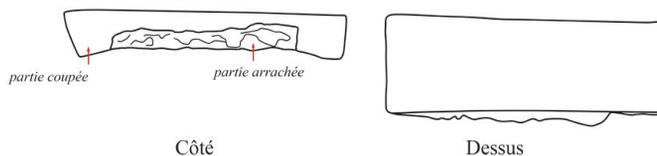


Fig. 6 Listels (© E. du Bouëtiez, Inrap).

Nous n'avons trouvé aucun ouvrage faisant référence à ces gros carreaux et à leur système d'accroche. La méthode de fabrication que nous proposons ci-dessous est uniquement le fruit de nos observations.

D'abord, l'ouvrier tasse la terre dans un châssis en bois préalablement humidifié pour faciliter le démoulage. Puis il égalise et bat les deux faces de façon à leur donner un aspect bien régulier. Après démoulage, il bat les côtés en leur donnant l'inclinaison souhaitée et lisse soigneusement toute la pièce. Il frappe ensuite l'une des faces d'une vingtaine de coups de tampon.

Le tampon est en bois, le motif est sculpté en relief pour imprimer en creux, des traces de gouges sont encore visibles (fig. 7). Les sept motifs identifiés représentent tous une fleur

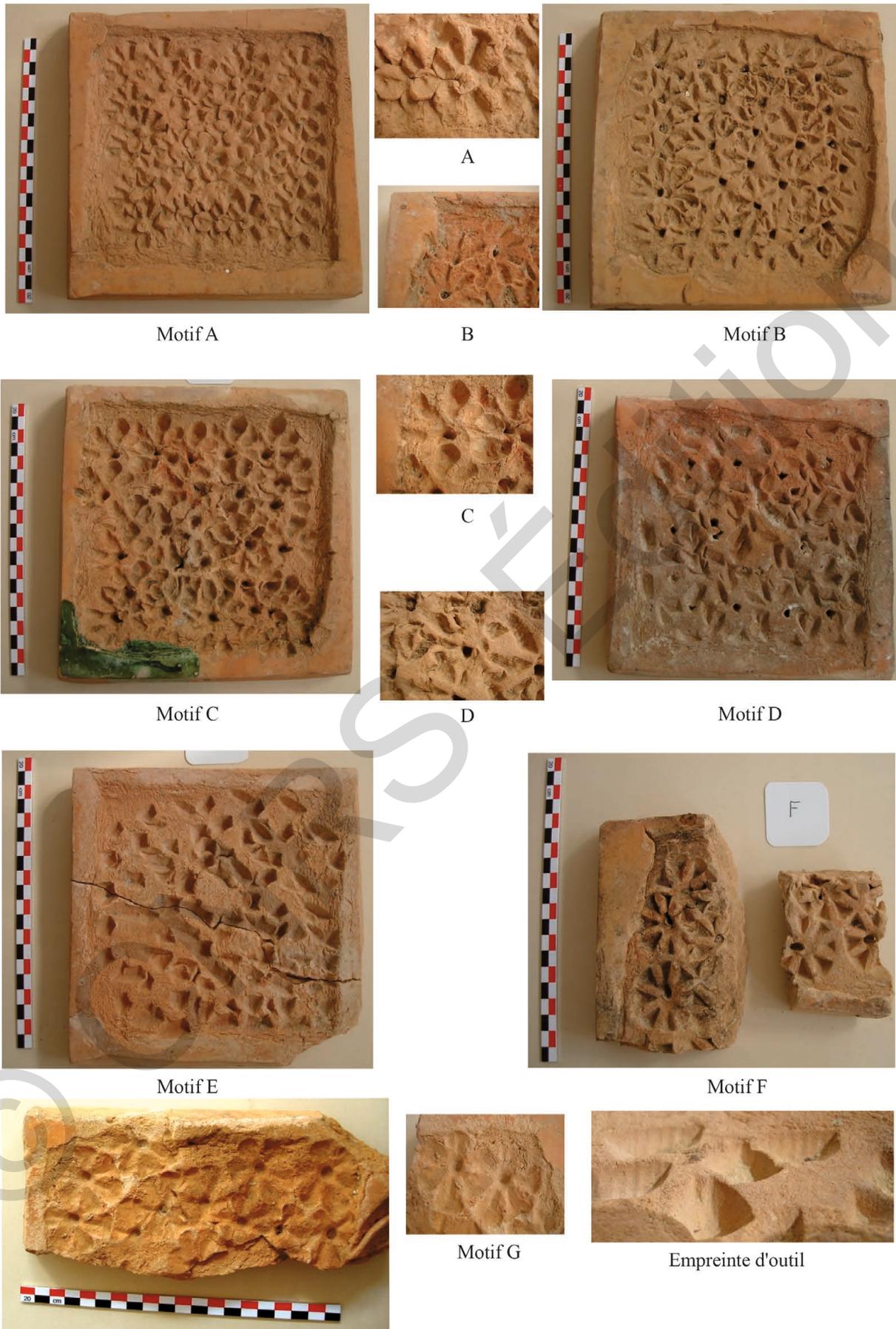


Fig. 7 Gros carreaux, faces de pose et motifs (© E. du Bouëtiez, Inrap).

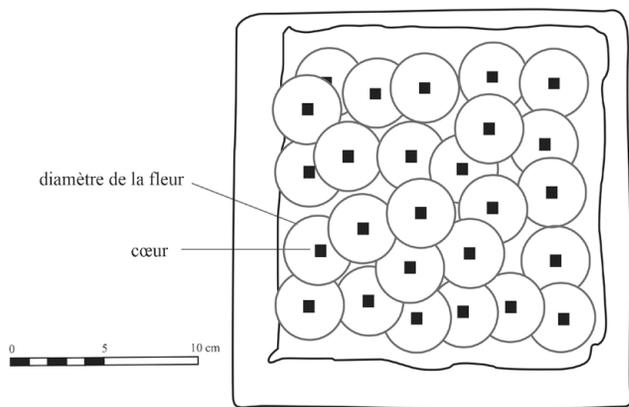


Fig. 8 Estampage des gros carreaux (© E. du Bouëtiez, Inrap).

stylisée inscrite dans un cercle d'un diamètre de 4 ou 5 cm (fig. 7). Leurs différences tiennent : au nombre de pétales (entre six et huit), à leur forme et à leur disposition, ainsi qu'à la présence ou l'absence de cœur et au matériau employé pour le former. Par exemple le cœur du tampon A est sculpté non pas en relief mais en creux. Dans le cas des tampons B, C, D, F le cœur est fait à l'aide d'un clou de section carrée planté au centre, laissant une empreinte très nette et profonde d'environ 5 mm. Dans celui du tampon G, le cœur semble fait avec une pointe de section ronde. Le tampon E, quant à lui, ne possède pas de cœur.

Malgré la superposition des coups de tampon et l'irrégularité de la surface qui en résulte, il est possible de retracer les gestes de l'ouvrier. La surface de pose est martelée de façon méthodique, d'abord sur le pourtour puis au milieu (fig. 8).

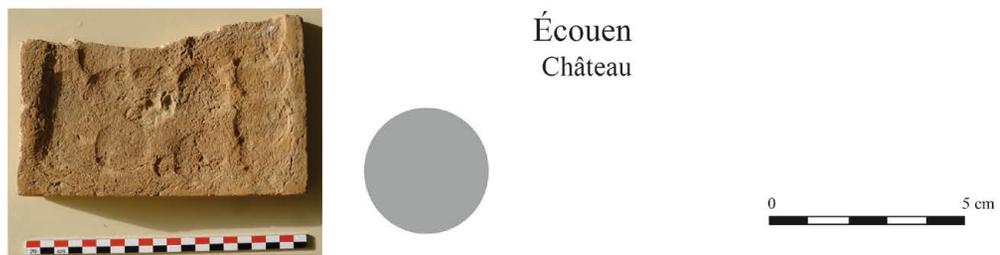
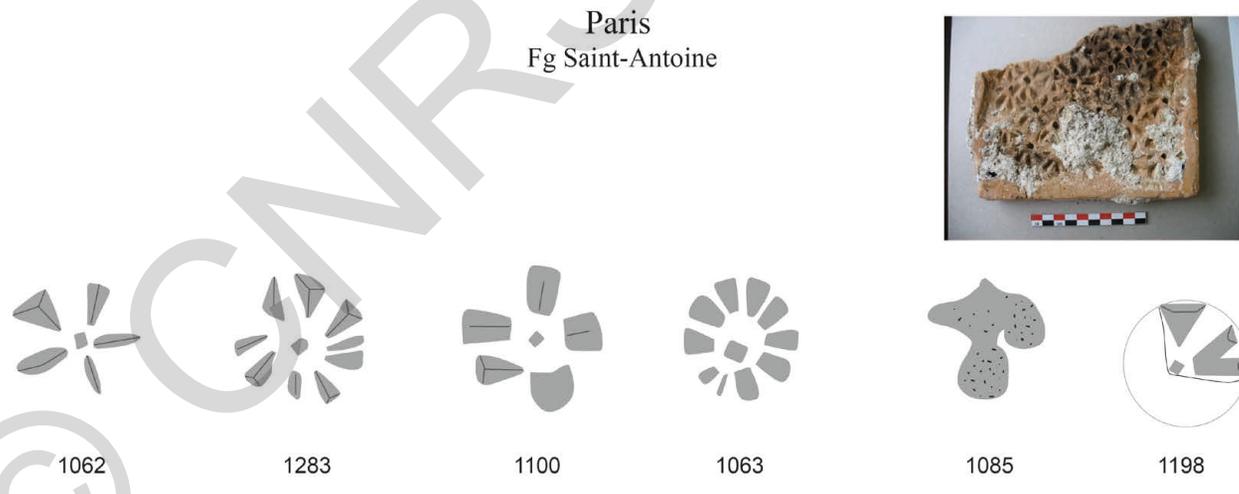
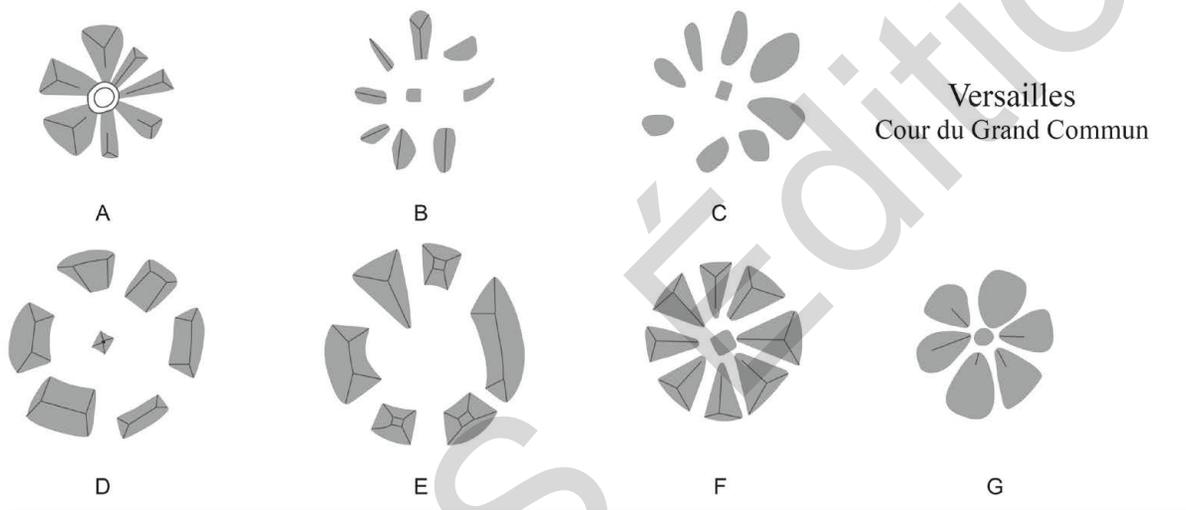


Fig. 9 Gros carreaux, motifs des tampons (© E. du Bouëtiez, M. Viré, Inrap).

Ainsi on dénombre 17 coups sur le pourtour puis neuf coups au milieu dans le cas du tampon B ; 13 coups sur le pourtour et huit coups au milieu pour les tampons D et E. Dans le cas du tampon G, les coups, impossibles à dénombrer, semblent faits sans ordre apparent.

On note une corrélation entre le motif du tampon et le format du carreau. En effet, il apparaît clairement que les tampons A, B, C et F sont appliqués exclusivement sur les carreaux de format n° 2 ; les motifs D et E, sur le format n° 1, à l'exception de deux spécimens appliqués sur le format n° 2. Quant au tampon G, il est appliqué quatre fois sur le format n° 3 et une fois sur le format n° 2.

Les listels ont été fabriqués à partir de carreaux portant les motifs E ou D.

Compte tenu de ces éléments, il est certain que ces carreaux sont contemporains et proviennent d'une même tuilerie/briqueterie. Plusieurs ouvriers les ont fabriqués, chacun ayant ses propres outils : châssis et tampon. Ainsi, on peut supposer qu'ils étaient au moins trois pour le moulage et sept (peut-être en partie les mêmes) pour le tamponnage puisque trois formats de moules et sept tampons différents ont été identifiés. Ensuite les carreaux étaient rassemblés pour être mis à sécher et à cuire. En fin de production, les carreaux des uns et des autres se trouvaient mêlés. C'est en tout cas ce que semble indiquer l'examen de deux plus importants lots de carreaux où les différents motifs coexistent. Le premier est issu du dernier état de la galerie du jeu de paume et le second du remblai de la cave du paumier avec respectivement 38 et 133 carreaux. Bien que ces lots correspondent à des démolitions, on peut supposer que ces différents motifs coexistaient déjà quand ils formaient un sol. On remarque toutefois que dans le premier lot, on retrouve majoritairement des carreaux estampés des motifs A et B alors que le second contient surtout des carreaux avec le motif D.

Ces marques estampées sont destinées à améliorer la fixation au sol du carreau. Il ne s'agit pas d'estampilles apposées pour reconnaître un ouvrier ou une tuilerie, l'identification du tampon après la frappe intense de la pièce étant extrêmement difficile.

Une quinzaine de fragments de gros carreaux épais estampés ont été répertoriés en Île-de-France, sur quatre sites différents (fig. 9). Les fragments découverts à Paris rue du Faubourg Saint-Antoine, les mieux conservés, sont très semblables à ceux de Versailles par leurs dimensions et leur aspect général : pâte, soin apporté au lissage de la face supérieure, mode opératoire du tamponnage et motif du tampon. Ils semblent issus de la même fabrique. Les fragments provenant du château d'Écouen ont un aspect presque identique, mais le tampon ne représente qu'un simple rond. Le fragment du château de Montmorency semble, pour ce que l'on en voit, présenter un tamponnage semblable au nôtre.

Épais et robustes, ces carreaux correspondent à un type de sol particulier. D'après la stratification du site et un devis de maçonnerie (devis du 29 décembre 1629)<sup>18</sup>, ils auraient pour origine l'aire du jeu de paume : « Sera fait la massonnerie de l'aire massonnée avec moislon et mortier de chaux et sable de huit poulces de grosseur, pavée au dessus de grands carreaux de terre cuite assis avec plastre et les deux boutz dudit aire seront pavés de pierre de liait de dix pieds de long



Fig. 10 Carreaux en pierre, gros carreaux et tomettes en terre cuite (© J.-Y. Dufour).

de chacun costé de la largeur du jeu et en suivant les pentes ordinaires jusques au clouaque du milieu ». Le sol était donc composé de gros carreaux de terre cuite sauf aux extrémités, où les carreaux étaient en pierre<sup>19</sup>. Il aurait été mis en place en 1630 puis remplacé en 1639, selon un nouveau marché<sup>20</sup>, par un sol en pierre de Caen. Les carreaux ont alors sans doute été réemployés dans la maison du paumier, car c'est dans les gravats de sa cave qu'ils ont été, pour la plupart, retrouvés. Cependant, à l'angle nord de la galerie ouest, une interruption au niveau du muret de séparation entre la galerie et le terrain laissait voir quelques carreaux de terre qui n'avaient pas été remplacés mais simplement recouverts par les pierres (fig. 10).

Le jeu de paume du château de Fontainebleau offre un parallèle intéressant avec celui de Versailles. D'après un marché passé en 1601 avec un entrepreneur, le sol devait être pavé de grands carreaux de terre cuite, mais un siècle plus tard, en 1702, un incendie ravagea la salle et un nouveau pavement en carreaux de pierre de liais fut installé<sup>21</sup>.

L'utilisation de gros carreaux pour paver le sol d'un jeu de paume est attestée dans l'ouvrage de Savot<sup>22</sup>. Il mentionne l'existence de grands carreaux de sept pouces (19 cm) « pouvant servir à paver les jeux de paume, les âtres et les cuisines ». Ils se mettent « aux étages d'en bas ou sur des voûtes à cause de leur pesanteur ». Un siècle plus tard, il est toujours question d'un tel usage dans le dictionnaire de l'architecte Augustin-Charles d'Aviler : « Le Quarré, grand de huit à dix pouces (20,2 cm), sert pour paver les jeux de paume et les terrasses. »<sup>23</sup>

Les témoignages archéologiques qui confirmeraient notre hypothèse sont inexistant à ce jour, les rares jeux de paume ayant fait l'objet de fouilles, tel celui de la rue Thubaneau

19. Compte tenu de la superficie du terrain, 275 m<sup>2</sup>, on estime à 4500 le nombre de carreaux nécessaire pour couvrir le sol à raison de 100 carreaux pour la longueur et 45 pour la largeur.

20. *Estat par le menu de la despence des bastimens de France durant l'année mil six cens trente neuf*, Coll. Grossœuvre, Versailles, F<sup>o</sup> 309.

21. BERNARD-TAMBOUR et CARLIER 2001, p. 141.

22. SAVOT 1624, p. 269.

23. AVILER 1755, p. 82.

Site	Versailles Cour du Grand Commun	Écouen Château	Orly 11-13 rue Louis Bonin	Montmorency Château	Paris Faubourg Saint- Antoine
Contexte	probable premier sol du jeu de paume	sol du jeu de paume ou sol de la maison adjacente	devant la cheminée de la maison du greffier de la paroisse	remblais sur terrasse médiane, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu
Datation	1630	début XVII <sup>e</sup> siècle ?	premier quart du XVII <sup>e</sup> siècle	XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	début XVIII <sup>e</sup> siècle
Nombre	54 complets et 142 fragments	5 fragments	1 fragment et 1 empreinte	1 fragment	7 fragments
Dimensions	21 cm de côté 3 cm d'ép.	20 cm de côté 2,1 à 2,6 cm d'ép.	indéterminé	au moins 10 cm de côté 2,7 cm d'ép.	20 cm de côté 2,1 à 3 cm d'ép.
Fabrication	moulé	moulé	indéterminé	moulé	moulé
Pâte	sableuse rouge, quelques inclusions rouges et ferrite	sableuse rose/ orange, petites inclusions rouges et rares inclusions calcaires	indéterminé	orange-brune, compacte et dense	sableuse rouge, quelques inclusions rouges
Trace de glaçure	oui	oui	indéterminé	oui	oui
Nb de motifs identifiés	7	1	indéterminé	1	5

Fig. 11 Nombre et caractéristiques des gros carreaux avec système d'accroche découverts sur cinq sites franciliens.

à Marseille<sup>24</sup>, n'avaient plus de sol. Au château d'Écouen cependant, les gros carreaux ont été trouvés en remblai dans un contexte de jeu de paume et proviendraient, selon M. Viré, soit de l'aire de jeu soit des maisons adjacentes. D'après les ouvrages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ces gros carreaux pouvaient, nous l'avons vu, avoir d'autres usages comme à Orly où ils étaient posés à l'étage, devant la cheminée de la maison du greffier de la paroisse.

## 2.2. LES MOYENS CARREAUX AVEC SYSTÈME D'ACCROCHE

Ces carreaux n'ont été trouvés qu'à l'état de fragments. Leur épaisseur est de 1,8 cm, aucun côté n'est complet mais on peut estimer leur longueur entre 17 et 20 cm si l'on se réfère aux carreaux identiques mis au jour à Roissy (fig. 12). Les flancs sont légèrement biseautés. La pâte sableuse est jaune. La face supérieure est régulière et la face inférieure l'est également, pour ce que l'on en voit. Un fragment porte une coulure de glaçure. Contrairement aux gros carreaux, ils n'ont pas été moulés mais découpés, comme en témoignent les flancs parfaitement lisses produits par un outil tranchant.

Les fragments portent sur l'envers des empreintes de tampon. Toujours par comparaison avec Roissy, elles sont au nombre de cinq : une à chaque angle et une au centre. Elles ne se chevauchent donc pas. Le motif n'a pu être identifié que sur l'un des fragments : une fleur à neuf pétales triangulaires, un

petit pétale et un cœur fait au clou. Ce motif (et peut-être le tampon lui-même) est identique à celui apposé sur une tomette (cf. partie 3.1). Le tamponnage des pièces peut ici servir à la fois de dispositif d'accroche et de moyen d'identification d'un ouvrier ou d'un atelier.

La face de pose de l'un des fragments est brûlée, laissant penser que le carreau a servi à l'aménagement d'une cheminée ou d'un foyer. D'après l'architecte Pierre Bullet, les carreaux carrés de 6 et 7,5 pouces (17,5 et 20 cm) devaient servir exclusivement pour les âtres de cheminées<sup>25</sup>. Sur les autres sites où ils ont été découverts, les carreaux n'étaient pas brûlés.

Ces carreaux estampés ont été trouvés pour l'un dans le comblement de la tranchée de fondation du pavillon du Roi, datée de 1665, et pour l'autre dans les gravats de démolition du jeu de paume datée de 1681. Une dizaine de carreaux presque identiques ont été découverts dans le fort Saint-Sébastien à Saint-Germain-en-Laye (fig. 12). Ils étaient conservés dans les remblais des deux seules constructions maçonnées de ce camp d'entraînement de Louis XIV : un petit cellier et un bâtiment allongé. Ce contexte est très précisément daté entre 1669 et 1670. Tous les fragments avaient le même motif : une fleur à huit pétales soigneusement exécutée. Sept spécimens ont également été découverts sur le site du château de Roissy<sup>26</sup>. Deux tampons ont été identifiés : une fleur avec des pétales doubles et un motif plus singulier fait d'un cercle rempli de croisillons incisés.

25. BULLET 1691.

26. RAVOIRE 2001, p. 252.

24. SILLANO 2008.

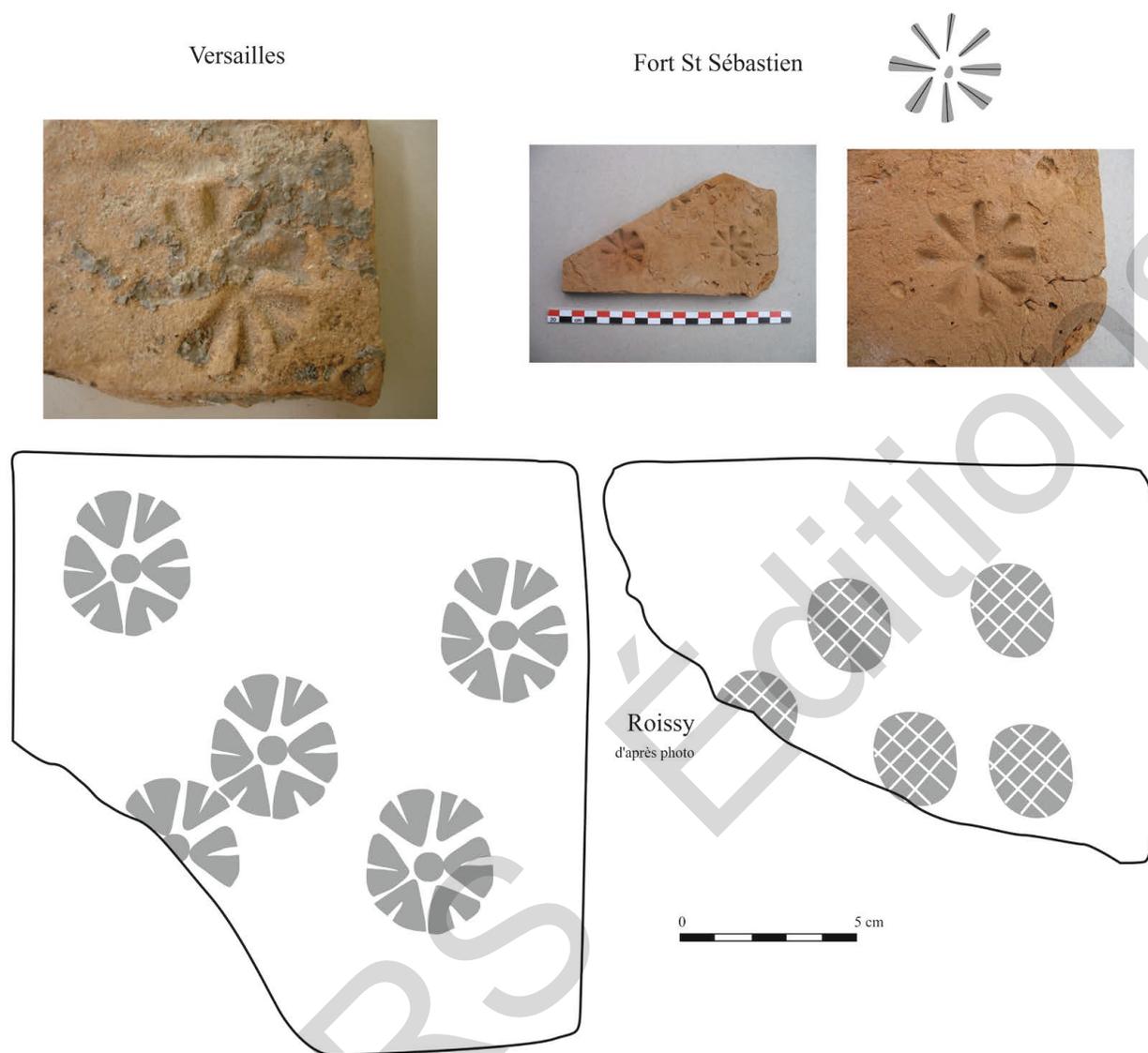


Fig. 12 Carreaux fins, motifs des tampons (© E. du Bouëtiez, Inrap).

Site	Versailles Cour du Grand Commun	St Germain-en-Laye Fort Saint-Sébastien	Roissy Château
Contexte	remblais	remblais du petit bâtiment	remblais
Datation	entre 1630 et 1665	1669-1670	xviii <sup>e</sup> siècle
Nombre	2 fragments	10 fragments	7 fragments
Dimensions	au moins 9 cm de côté 1,8 cm d'ép	au moins 16,5 cm de côté 1,5 cm d'ép.	17,7 à 20 cm de côté 2 à 3 cm d'ép.
Fabrication	découpé	découpé	indéterminé
Pâte	sableuse jaune	sableuse rouge avec inclusions terre jaune et ferrite	indéterminé
Trace de glaçure	oui	non	oui
Nb de motifs identifiés	1	1	2

Fig. 13 Nombre et caractéristiques des moyens carreaux marqués au tampon découverts sur trois sites franciliens.

### 2.3. LES PETITS CARREAUX

Les petits carreaux, au nombre de cinq seulement, mesurent 10 cm de côté pour 1,8 cm d'épaisseur (fig. 14). Les flancs sont à peine inclinés. Ils ont été découpés sans doute à partir d'une grande plaque de terre, laquelle a été préalablement battue et régularisée sur les deux faces. La pâte sableuse rouge ne comporte pas d'inclusions. Les deux faces sont parfaitement identiques, c'est-à-dire régulières et soignées. Deux exemplaires semblent brûlés.



Face supérieure

Face de pose

Fig. 14 Petits carreaux (© E. du Bouëtiez, Inrap).

Ces carreaux ont été trouvés dans les gravats de démolition du jeu de paume et dans le comblement de la cave du pavillon du Roi datant tous deux de 1681. Leur petit nombre interdit toute hypothèse quant à leur emplacement d'origine. De tels carreaux ont été mis au jour sur le site du château de Roissy dans des contextes du XVII<sup>e</sup> siècle et dans des latrines comblées au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. On en a trouvé également deux exemplaires sur le site de la rue du Faubourg Saint-Antoine, ils sont légèrement plus épais et les flancs ne sont pas biseautés.

### 3. LES TOMETTES

Plus d'un millier de tomettes ont été recueillies dans trente-huit unités stratigraphiques. Deux d'entre elles ont fourni des séries importantes : le sol encore en place de la galerie du jeu de paume et le remblai du pavillon du Roi, avec respectivement plus de 1000 et plus de 50 spécimens. Ces tomettes existent sous trois formats : le grand mesure 16 cm en moyenne de pan à pan<sup>28</sup> ; le moyen mesure 12 à 12,5 cm ; le petit mesure 11 cm (fig. 16). L'ouvrage de Savot ne mentionne que deux sortes de carreaux hexagonaux, l'un de six pouces de diamètre (16,2 cm) et l'autre de quatre pouces (10,8 cm)<sup>29</sup>.



Fig. 16 Les trois tailles de tomettes (© E. du Bouëtiez, Inrap).

Au-delà de leur format, ces tomettes peuvent être regroupées en trois catégories principales en fonction de leurs caractéristiques techniques : les grandes tomettes avec système d'accroche, les grandes et moyennes tomettes découpées à l'aide d'une forme, les petites tomettes découpées au couteau.

Site	Versailles Cour du Grand Commun	Roissy Château	Paris Faubourg Saint-Antoine
Contexte	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu
Datation	entre 1630 et 1681	XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup>	début du XVIII <sup>e</sup>
Nombre	5	18	2
Dimensions	10 cm de côté × 1,5 à 1,8 cm d'ép.	10 cm de côté × 2 cm d'ép.	10 cm de côté × 2 cm d'ép.
Fabrication	découpé	non précisé	découpé
Pâte	rougeâtre	rougeâtre, beige-orangé, beige rosé	rouge-orangé
Trace de glaçure	non	non	non

Fig. 15 Nombre et caractéristiques des petits carreaux découverts sur trois sites franciliens.

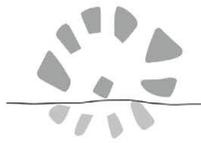
27. RAVOIRE 2001, p. 252.

28. Les mesures correspondent à la distance entre deux pans opposés, appelée « diamètre » dans les ouvrages anciens.

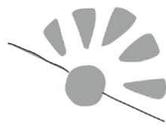
29. SAVOT 1624, p. 269.

Versailles

Cour du Grand Commun



1



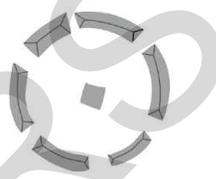
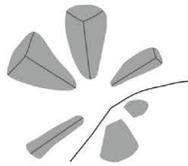
2



3



Paris  
Fg St Antoine



Roissy  
Château  
d'après photo

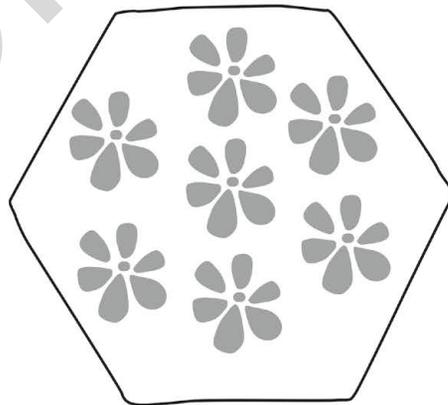


Fig. 17 Motifs sur grandes tomettes (© E. du Bouëtiez, Inrap, A. Heitzmann CRCV).

### 3.1. LES GRANDES TOMETTES AVEC SYSTÈME D'ACCROCHE

Neuf fragments de grandes tomettes portent sur leur revers des empreintes faites au tampon (fig. 17). Leur taille estimée est de 16 à 17 cm de pan à pan, pour 2,1 à 3 cm d'épaisseur. La pâte de nature sableuse est rouge, un exemplaire est jaune. Très dégradés et d'aspect presque pulvérulent, les fragments ne nous permettent pas d'apprécier le travail de finition des surfaces. À priori, il s'agit de tomettes découpées. Une demi-tomette est faite à partir d'une tomette d'abord estampée puis coupée en deux. Par comparaison avec des tomettes complètes découvertes sur d'autres sites, on peut estimer le nombre de marques de tampons à sept, soit une par pan et une au centre. Trois motifs de tampon ont été identifiés, dont deux incomplets : le premier est composé de dix pétales avec le cœur marqué au clou – motif identique à celui trouvé sur un carreau moyen estampé – ; le deuxième présente dix pétales et un cœur rond ; le troisième possède huit pétales, un petit pétale et un cœur marqué au clou. Ces tomettes ont été trouvées dans divers remblais, les plus anciens étant ceux liés à la démolition du jeu de paume ; elles sont datées entre 1630 et 1681.

Deux grandes tomettes estampées complètes découvertes au château de Roissy portent chacune sur leur revers sept empreintes de fleurs. Quatre fragments étaient conservés rue du Faubourg Saint-Antoine, dont une demi-tomette très semblable à celle de Versailles. Une tomette complète se distinguait par la présence d'une seule empreinte de fleur placée au centre. Mentionnons également la découverte d'un exemplaire dans la tranchée de fondation de la Grille royale du château de Versailles, guérite nord, et d'un petit fragment sur le site de Montmorency (fig. 17).

Site	Versailles Cour du Grand Commun	Versailles Grille royale	Paris Fg St Antoine	Roissy Château	Montmorency Château
Contexte	remblais, emplacement d'origine inconnu	tranchée de fondation, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais de la terrasse médiane, emplacement d'origine inconnu
Datation	entre 1630 et 1681	avant 1662	seconde moitié du XVII <sup>e</sup> siècle ?	1 exemplaire fin XVII <sup>e</sup> siècle, le reste XVIII <sup>e</sup> siècle	XVII <sup>e</sup> /XVIII <sup>e</sup> siècles
Nombre	9 fragments + ½ tomette	1	1 entière + 4 fragments + ½ tomette	20 fragments + 2 complètes	1 fragment
Dimensions de pan à pan	16,5 ou 17 cm 2,1 à 3 cm d'ép.	15 cm 1,7 cm d'ép.	16,5 cm 2 à 2,5 cm d'ép.	16,5 et 17,3 cm 2 à 2,4 cm d'ép.	environ 16,5 cm 2,2 cm d'ép.
Fabrication	tomette coupée	indéterminé	tomette coupée	indéterminé	indéterminé
Pâte	rouge ou jaune	/	sableuse orange ou rouge	beige-orangé à beige-rosé	indéterminé
Trace de glaçure	non	/	oui	/	oui
Nb de motifs identifiés	3	1	3	1	1

Fig. 18 Nombre et caractéristiques des grandes tomettes estampées sur cinq sites franciliens.

### 3.2. LES GRANDES ET MOYENNES TOMETTES DÉCOUPÉES À LA FORME

#### 3.2.1. Technique

Les tomettes ont la face supérieure régulière et lissée, la face inférieure est restée brute. Les flancs, légèrement biseautés, sont lisses et laissent voir des marques en biais laissées par un outil tranchant. Les angles sont nets. La face supérieure



Face supérieure

Face de pose

Fig. 19 Tomette découpée à la forme à pointes (© E. du Bouëtiez, Inrap).

possède, à deux angles opposés, un petit trou fait par une pointe témoignant de l'emploi d'une forme pour la découpe (fig. 19).

Cette technique est décrite dans *L'art du tuilier et du briquetier*<sup>30</sup>. La description, reprise intégralement une décennie

30. DUHAMEL DU MONCEAU *et al.* 1763.

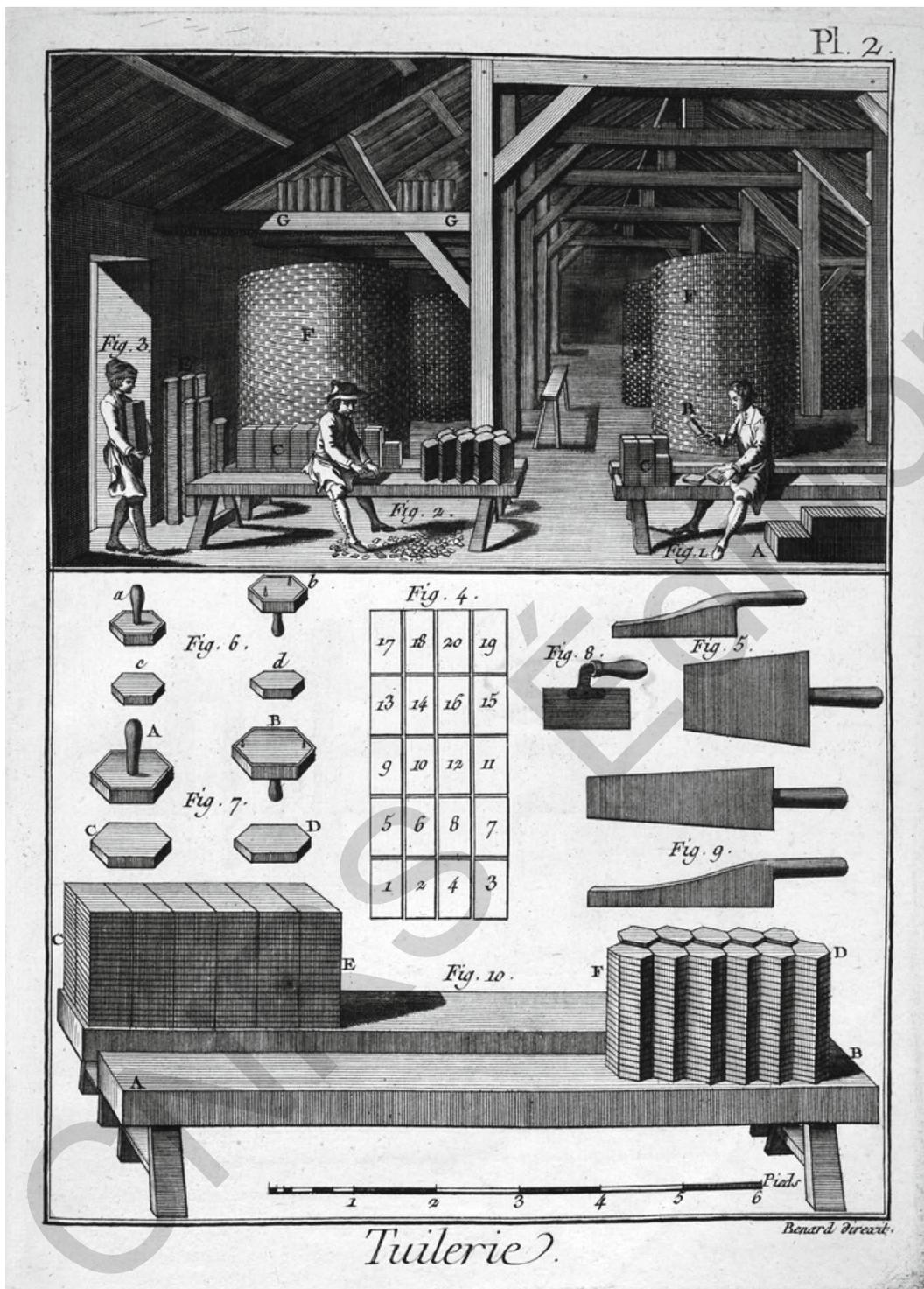


Fig. 20 Fabrication des tomettes hexagonales dans Lacombe 1783, tome 1, Pl. 2 (cl. Médiathèque F. Mitterrand, Poitiers).

plus tard par Lacombe dans l'*Encyclopédie méthodique*, est agrémentée, dans cette version, d'une nouvelle planche dont la légende décrit dans les moindres détails le processus de fabrication<sup>31</sup> (fig. 20). Elle se déroule ainsi : la pâte, une fois préparée, est moulée dans un châssis plus grand et plus épais que la tomette. Après démoulage, la plaque est mise à sécher quelque temps. Puis un ouvrier la prend, la pose sur la table sur

laquelle il a répandu un peu de sable et la bat avec une masse de bois plate de façon à former une grande plaque de l'épaisseur de la tomette. La face inférieure ne reçoit aucun traitement particulier. La plaque est découpée en carrés à peine plus grands que les tomettes souhaitées. L'ouvrier pose sur chaque carré, après l'avoir passée dans l'eau, une forme de la dimension exacte du carreau hexagonal. Elle est faite d'une planche cerclée de métal et munie de deux points pour assurer son maintien sur la pâte fraîche. Puis il découpe la pâte avec un couteau « semblable à

31. LACOMBE 1783.

Sites	Versailles Cour du Grand Commun	Écouen Château	Montmorency Château	Paris Faubourg Saint-Antoine
Contexte	galerie jeu de paume	jeu de paume ou maison du paumier	remblais sur terrasse médiane, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu
Datation	1630	Première moitié du XVII <sup>e</sup> siècle	XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	Début du XVIII <sup>e</sup> siècle
Nombre	plus de 1000	1 fragment	6	1 fragment
Grande tomette : dimensions de pan à pan	16 cm en moyenne 1,5 à 2,3 cm d'ép.	16 cm 1,9 cm d'ép.	/	/
Moyenne tomette : dimension de pan à pan	12 à 12,5 cm 1,5 cm d'ép.	/	12,5 cm 1,5 cm d'ép.	12,3 cm 1,5 cm d'ép.

Fig. 21 Nombre et caractéristiques des tomettes découpées à la forme.

celui d'un cordonnier » en suivant la forme (on imagine que la planche de bois est taillée en biseau afin de permettre l'inclinaison du couteau). Il enlève la forme et le surplus de terre, met ensuite la pièce à sécher, puis à cuire.

La description de la chaîne opératoire dans *L'art du tuilier* résulte d'une observation faite dans une tuilerie de la ville d'Utrecht (Pays-Bas)<sup>32</sup>. Il semble que cette technique soit ancienne car elle a été identifiée pour le découpage de pavés carrés du château du Haut-Châluçet (Haute-Vienne), daté des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles<sup>33</sup>. À l'époque moderne, elle n'est peut-être pas la plus employée. La méthode souvent décrite, et encore visible dans quelques briqueteries artisanales, utilise des châssis hexagonaux en bois ou en métal.

De grandes et moyennes tomettes découpées à la forme avec pointes ont été identifiées sur les sites d'Écouen, de Montmorency et de la rue du Faubourg Saint-Antoine.

### 3.2.2. Les grandes tomettes

Les grandes tomettes mesurent entre 17,5 et 15,3 cm pour une épaisseur variant de 1,5 à 2,3 cm. Dans la grande majorité des cas, la pâte est sableuse rouge à brune avec des inclusions sableuses rouges de 1 à 5 mm. La surface est parfois très lisse, parfois plus irrégulière. Douze tomettes ont une pâte jaune-orangé identique à celle des moyennes tomettes qui forment le sol de la galerie du jeu de paume (cf. *infra*). Dans ce lot se trouvent également quatre demi-tomettes qui résultent de la découpe avant cuisson des tomettes en leur milieu, d'angle à angle.

Ces grandes tomettes ont été trouvées dans divers remblais et en assez grand nombre dans ceux de la cave du pavillon du Roi. On peut supposer qu'une partie d'entre elles formaient un sol et dateraient donc des années 1665/1667. Un exemplaire a été recueilli sur le sol de la galerie du jeu de paume : il s'agit d'un élément mis en place lors d'une réfection très localisée.

### 3.2.3. Les tomettes moyennes : tomettes de la galerie du jeu de paume

Parmi les tomettes de moyen format, on identifie celles à pâte rouge, peu nombreuses, et celles à pâte jaune ou orangée. Ce dernier groupe très homogène, issu du sol de la galerie du jeu de paume, a fait l'objet d'une étude détaillée. Tout le pavement a été prélevé, soit au total 1008 tomettes (84 par m<sup>2</sup>) (voir fig. 3). Devant leur grande uniformité, nous avons choisi d'en étudier 100 afin d'en déterminer les caractéristiques pertinentes.

La dimension standard est de 12 cm de côté pour 2 cm d'épaisseur. Les variations dépassent rarement 0,3 cm, qu'il s'agisse de la taille ou de l'épaisseur. Le poids varie entre 300 g et 496 g, la moyenne s'établit à 400 g. La pâte est sableuse avec des inclusions de nodules sableux rouges de taille variable : entre 2 et 5 mm. Elle présente des vacuoles dues vraisemblablement à un malaxage insuffisant. Parfois quelques inclusions de gravillons d'environ 1 cm sont visibles en surface. La face supérieure est de couleur orangée ou jaune. Ces nuances de teintes sont obtenues à la cuisson en fonction de l'emplacement de la pièce dans le four. Certaines tomettes présentent d'ailleurs les deux couleurs, témoignant de leur empilement, très vraisemblablement de chant (fig. 22, n° 1). De manière générale, les tomettes sont bien cuites et de façon homogène, aucune ne porte de traces de coup de feu. La face supérieure est plane et régulière, parfois très légèrement bombée. On peut y voir de légères traces parallèles laissées par un outil (fig. 22, n° 2). De section carrée, les empreintes des clous laissées par la forme mesurent environ 3 mm de côté et 5 mm de profondeur. On voit parfois un cercle de 6 mm de diamètre autour du trou (fig. 22, n° 3). L'écart entre les deux pointes est de 9,5 cm, 9,7 cm, 10 cm ou 11,5 cm, traduisant l'utilisation d'au moins quatre formes différentes. La face de pose, laissée brute, est plane mais irrégulière. Parfois on distingue des empreintes de la planche en bois sur laquelle la tomette a été posée (fig. 22, n° 4). Cette face contient une forte charge de sable. Les flancs sont légèrement biseautés et très légèrement concaves. Ils sont très réguliers et extrêmement lisses. On y voit parfois de très fines traces horizontales laissées par le couteau. Les angles sont bien marqués.

32. Pour notre part, nous avons observé l'emploi de cette technique sur des carreaux en faïence de Delft (XVII<sup>e</sup> siècle).

33. LÉON, BEN AMARA et CONTE 2007, p. 2.



Fig. 22 Tomettes du jeu de paume (© E. du Bouëtiez, Inrap).

L'aspect général de ces tomettes est soigné, il n'y a par exemple aucune empreinte de doigt, sauf peut-être sur un spécimen. On remarque en revanche une empreinte de tissu (chiffon, blouse de l'ouvrier ?) (fig. 22, n° 5) et trois empreintes de pattes de chiens et de chats (fig. 22, n° 6). Plus de 10 % des

pièces présentent, sur la face supérieure, une ou plusieurs fêlures mesurant entre 3 et 5 cm de long et 1 à 3 mm de large (fig. 22, n° 7). Selon nous, il ne s'agit pas de cassures faites après la mise en place du pavement ou lors de sa pose, mais d'éclatements durant la cuisson. On peut être surpris de la présence de tels

défauts qui détonnent avec le reste du lot et le caractère prestigieux du bâtiment dans lequel elles étaient placées. Six tomettes ont été marquées en leur milieu, entre deux angles opposés, d'un trait médian d'1 mm de largeur. Il a été tracé avant cuisson pour établir une ligne de coupe (fig. 22, n° 8). Cinq tomettes ont été coupées ainsi par moitié après cuisson, deux autres carreaux l'ont été avant cuisson (fig. 22, n° 9).

Ces tomettes sont très homogènes quant à leur pâte, leurs dimensions, leur cuisson et leur finition. Par rapport aux autres tomettes de moyen format qui utilisent pourtant la même technique de fabrication par découpe à la forme, elles sont facilement identifiables par leur couleur (jaune ou orangée au lieu de rouge) et leurs dimensions puisqu'elles sont légèrement plus petites (12 cm de moyenne au lieu de 12,5 cm) et un peu plus épaisses (2 cm au lieu de 1,5 cm). Elles proviennent à l'évidence d'une même tuilerie.

Le pavement de la galerie du jeu de paume a été mis en place en une seule phase en 1630 et l'on n'y trouve aucun élément de réfection à l'exception d'une tomette de grand format.

### 3.3. LES PETITES TOMETTES

Les petites tomettes mesurent aux alentours de 11 cm pour 1,5 cm d'épaisseur (fig. 23). Les flancs sont légèrement biseautés. La pâte rougeâtre est sableuse et ne comporte pas ou peu d'inclusions, la finition est soignée : la face inférieure est aussi bien finie et régulière que la face supérieure. Il n'y a aucune empreinte de pointe. Les flancs parfaitement lisses ont été tranchés avec un couteau. On trouve ce petit modèle en demi-tomette.

Ces petites tomettes ont-elles été découpées avec une forme sans pointe, par exemple une forme en fer ? Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une telle pratique est en vigueur chez les potiers afin d'obtenir des produits de qualité<sup>34</sup>. D'après l'ingénieur Duhamel du Monceau, ceux-ci peuvent fabriquer des « carreaux » selon la même méthode que celle des tuiliers, c'est-à-dire au moule « qui demande peu de recherche ». Elles sont destinées aux

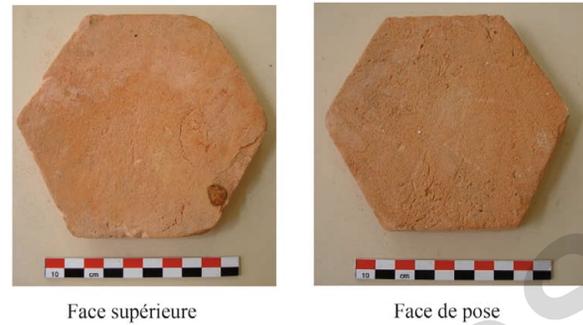


Fig. 23 Petites tomettes (© E. du Bouëtiez, Inrap).

greniers et aux chambres, mais « la surface des carreaux n'est jamais bien dressée, les angles sont souvent émoussés, et la terre n'est pas suffisamment comprimée ; c'est pourquoi pour les carreaux d'appartement, les potiers s'y prennent tout autrement ». Voici le procédé : le potier moule une « faitière » dans un grand châssis carré en bois. Il la met à sécher de chant sur une « perche », c'est-à-dire une tablette à claire-voie. Puis, alors qu'elle est encore souple, il la frappe fortement avec le plat d'une batte en bois. Il la remet à sécher puis la place quelques jours dans une pièce humide pour réhumidifier légèrement la surface afin qu'elle ne se fendille pas. Elle est battue une seconde fois, encore plus fortement. Elle est ensuite coupée en quatre carreaux. Un ouvrier, assis à califourchon sur un banc, prend les carreaux un à un et applique dessus un calibre en fer de forme hexagonale épais d'environ 1 cm et, avec un couteau courbe, découpe le pourtour. Un bon ouvrier peut découper 1 800 tomettes dans la journée. L'absence d'empreintes de pointe sur nos tomettes et la finition très soignée des deux faces pourraient donc résulter de cette technique.

Plusieurs petites tomettes identiques ont été trouvées sur des sites franciliens : une au château d'Écouen, dix autres, quoique légèrement plus épaisses, rue du Faubourg Saint-Antoine et vingt-six à Roissy.

Sites	Versailles Cour du Grand Commun	Roissy Château	Écouen Château	Paris Faubourg Saint- Antoine
Contexte	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu	remblais, emplacement d'origine inconnu
Datation	1630-1681	XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècle	XVII <sup>e</sup> siècle	
Nombre	5	26	1	10
Dimensions de pan à pan	10,3 cm 1,5 cm d'ép.	10,5 cm 1,5 cm d'ép.	11 cm 1,5 cm d'ép.	10,8 cm 2 cm d'ép.
Fabrication	découpage	non précisé	découpage	découpage
Pâte	sableuse beige	rougeâtre beige-orangé parfois chamotte	sableuse beige	sableuse beige
Trace de glaçure	non	oui	non	oui

Fig. 24 Nombre et caractéristiques des petites tomettes découvertes sur quatre sites franciliens.

34. DUHAMEL DU MONCEAU 1773, p. 11.

Sites	Versailles Cour du Grand Commun	Paris Faubourg Saint-Antoine (contexte inconnu)	Roissy Château	Montmorency Château	Écouen Château	Versailles Grille royale	Orly rue Bonin (greffier de la paroisse)	Saint- Germain- en-Laye Fort Saint Sébastien
Gros carreau avec système d'accroche	x	x		x	x		x	
Moyen carreau avec système d'accroche	x		x					x
Petit carreau	x	x	x					
Grande tomette avec système d'accroche	x	x	x	x		x		
Grande tomette découpée à la forme	x				x			
Moyenne tomette découpée à la forme	x	x		x				
Petite tomette	x	x	x		x			

Fig. 25 Présence des différents types de pavement dans les sites de référence.

## 4. SYNTHÈSE

### 4.1. DIVERSITÉ, DATATION ET DESTINATION DES ÉLÉMENTS DE PAVEMENT

Les pavements en terre cuite issus du sous-sol de la cour du Grand Commun de Versailles offrent une grande variété. Ils peuvent être classés en sept types en fonction à la fois de leur forme et de leur technique de fabrication<sup>35</sup>. Cette diversité se retrouve également sur plusieurs sites d'Île-de-France.

À Versailles, tous les éléments de pavement peuvent être datés dans une fourchette resserrée allant de 1630 à 1681. Les tomettes de la galerie du jeu de paume ont été installées en 1630 et c'est sans doute à cette date que l'ont été également les gros carreaux. Au fort Saint-Sébastien à Saint-Germain-en-Laye, le contexte chronologique des découvertes est également très précis, puisqu'il se situe entre 1669 et 1670, mais ne concerne que les carreaux de taille moyenne avec système d'accroche. Sur les autres sites, les datations sont plus larges. À Paris et à Roissy, les spécimens ont été trouvés dans des remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle mais peuvent avoir été utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces différents pavements sont donc fréquents en Île-de-France au XVII<sup>e</sup> siècle et pour certains dès le premier tiers, mais la date

35. En dehors de ces carreaux de pavement non décorés nous n'avons trouvé que trois fragments de carreaux émaillés. Il s'agit de productions de Nevers. La face supérieure porte un décor « à la bougie » (effet de coulures blanches par projection d'émail stannifère) sur fond bleu. La face inférieure est marquée d'impressions profondes faites par un outil pivotant.

de leur apparition reste encore à déterminer. Des exemplaires décorés, carrés ou hexagonaux, existent dès le Moyen Âge pour les premiers et dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour les seconds<sup>36</sup>, mais qu'en est-il des versions plus frustes comme les nôtres ?

Les découvertes dont nous faisons état ici proviennent majoritairement de contextes d'exception, puisqu'on trouve cinq châteaux et un camp militaire. Le site le plus modeste est l'habitat d'un greffier de village. La faiblesse des références ne permet pas d'être affirmatif mais on peut supposer qu'au XVII<sup>e</sup> siècle les pavements en terre cuite non décorés sont réservés à une élite.

L'emplacement d'origine de certains de ces matériaux est connu ou supposé. Les tomettes de moyen format constituaient le sol de la galerie du jeu de paume de Versailles et les gros carreaux formaient sans doute la majeure partie du premier sol de l'aire de jeu.

### 4.2. LA FABRICATION DES CARREAUX

#### 4.2.1. Moulage, découpe

La fabrication des carreaux relève de deux techniques différentes : le moulage et le battage des flancs pour les gros carreaux et la découpe pour les autres. Cette dernière a pour

36. Notamment en Provence et en Languedoc. À Paris, un carreau hexagonal glaçuré, récolté au XIX<sup>e</sup> siècle, rue de l'Abbé de l'Épée (Paris V<sup>e</sup>), serait daté du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle : cf. NORTON 1992, p. 116.

conséquence la formation d'arêtes vives qui permettent un agencement précis des pièces garantissant un carrelage de grande qualité.

Le moulage se fait à partir d'un châssis en bois. À Versailles, trois châssis de dimensions légèrement différentes ont été utilisés. La découpe s'effectue avec un couteau, selon plusieurs procédés. Pour les grandes et moyennes tomettes, on a recours à une forme hexagonale en bois munie de pointes, pour les petites tomettes, on utilise peut-être une forme en fer sans pointe ; enfin pour les moyens et petits carreaux, on prend une grande plaque de terre que l'on coupe vraisemblablement à l'aide d'une règle inclinée. L'utilisation de la forme en bois avec pointe semble ancienne puisqu'elle a été observée comme nous l'avons dit plus haut sur un site médiéval. D'après les ouvrages de l'époque, elle est encore en vigueur au XVIII<sup>e</sup> siècle, de même que la forme en fer.

#### 4.2.2. Le système d'accroche

L'irrégularité de la face de pose se fait au moyen d'un tampon en bois taillé en relief, agrémenté ou non d'un clou.

À Versailles, au moins sept tampons différents ont été utilisés (correspondant à autant d'ouvriers ?). Le motif est toujours une fleur plus ou moins stylisée. C'est également le décor le plus courant sur les autres sites franciliens, mais deux autres ont été identifiés : un rond simple et un cercle quadrillé. Le marquage des gros carreaux nécessite entre 21 et 26 coups de tampon alors que celui des carreaux de taille moyenne et des tomettes en requiert respectivement cinq et sept. À Paris, une tomette n'a qu'une seule empreinte en son centre.

Le dispositif d'accroche a été utilisé pour les éléments les plus grands : gros carreaux, moyens carreaux et grandes tomettes. Réalisé sous des formes différentes, frappe intensive ou modérée, son objectif est le même : améliorer leur adhérence au sol. Il est fait allusion à cette fonction dans l'ouvrage de Duhamel du Monceau, *L'art du potier*, à propos du travail du carreleur<sup>37</sup> : « Comme le mortier s'attache moins à la terre que le plâtre, il y en a qui font faire sous le carreau des sillons ou des trous avec un morceau de bois qu'on appuie sur le dessous du carreau après qu'il a été battu, mais cette pratique n'est guère d'usage »<sup>38</sup>. Cette pratique pourrait donc être utilisée lors d'un scellement au mortier. Un tel matériau a été effectivement identifié sur quelques spécimens de Versailles<sup>39</sup>. Un fragment de gros carreau provenant de la rue du Faubourg Saint-Antoine conservait un reste de mortier bâtard, c'est-à-dire composé d'un mélange de chaux et de plâtre.

Outre son aspect fonctionnel, le marquage des carreaux moyens ou des tomettes peut servir de signature pour un ouvrier ou un atelier. En revanche, cela est exclu pour les gros carreaux, le motif étant quasiment indiscernable. En l'absence d'élément de comparaison extra-régionale nous ignorons si le motif et le type de marquage sont caractéristiques d'un atelier, d'un groupe d'ateliers ou d'une aire géographique spécifique.

37. Les carreleurs faisant partie de la maîtrise des potiers.

38. DUHAMEL DU MONCEAU 1773, p. 18.

39. Les analyses n'ont pu être faites sur les gros carreaux mais uniquement sur des tomettes estampées ou non et sur des moyens carreaux estampés.

Cette pratique est donc utilisée au XVII<sup>e</sup> siècle, mais semble peu fréquente compte tenu de la faiblesse numérique des découvertes archéologiques. En tout cas, elle est rare au XVIII<sup>e</sup> siècle, peut-être parce que l'on a pris l'habitude de remplacer la chape de mortier par du plâtre, ou parce qu'elle n'était, de toutes les façons, pas indispensable. Pour preuve, sur le site de Versailles coexistent des tomettes de grand format avec ou sans dispositif d'accroche.

#### 4.2.3. Les cinq groupes technologiques et la cuisson

Cinq groupes peuvent être définis par leur technologie : les gros carreaux avec système d'accroche ; les tomettes du jeu de paume découpées à la forme ; les moyens carreaux et les grandes tomettes, tous deux avec dispositif d'accroche, que l'on peut associer car ils ont le même aspect (une face brute, une face régulière), le même marquage (aux angles et au centre de la pièce) et un tampon commun ; les petits carreaux et les petites tomettes dont les liens de parenté sont clairs (traitement identique des faces, même aspect général).

Les deux derniers groupes suggèrent ainsi qu'un même atelier a fabriqué plusieurs produits. En revanche, il est impossible de savoir si ces différents groupes sont issus d'un seul ou de plusieurs ateliers. La similitude des tampons laisse tout de même penser que toutes les pièces estampées proviennent d'une même fabrique.

Éléments glaçurés et non glaçurés étaient mis à cuire en même temps comme en témoignent des traces accidentelles de coulures sur certaines pièces.

#### 4.2.4. Les ateliers de production

Nous ignorons tout des tuileries qui approvisionnaient le chantier de Versailles. Si les sources manuscrites faisant référence aux marchés de charpenterie, maçonnerie, plomberie, menuiserie, serrurerie, vitrerie sont nombreuses<sup>40</sup>, celles concernant les marchés de terre cuite architecturale semblent inexistantes. Jean-Claude Le Guillou a consulté toutes les études notariales en rapport direct avec les intendants des bâtiments et les architectes du roi, en vain. Les commandes de terre cuite étaient-elles sous-traitées ? Selon le marché de maçonnerie de 1629, il incombait au maçon de fournir et de poser les grands carreaux de terre cuite pour le jeu de paume. Ce maçon avait-il passé lui-même un marché privé avec un artisan chez son propre notaire ?<sup>41</sup>

Les commandes royales étaient-elles importantes en quantité et exigeantes en qualité ? Les tuileries locales pouvaient-elles répondre à la demande ? D'après F. Tiberghien<sup>42</sup>, l'utilisation de matériaux locaux au démarrage était une des constantes de tous les chantiers de Versailles<sup>43</sup>. Par exemple, lorsque les travaux

40. LE GUILLOU et LE GUILLOU 2013 ; TIBERGHEN 2002.

41. Le dépouillement des actes notariés parisiens entre 1629 et 1630 serait sans doute intéressant, mais dépasse le cadre de cet article.

42. TIBERGHEN 2002, p. 183.

43. L'autre constante est le droit de réquisition sur la main-d'œuvre, les chevaux, les matériaux et les produits finis.

commencèrent à Marly<sup>44</sup> en mai 1679, les carriers utilisèrent des moellons de Montesson et des fours à briques furent installés aux environs de Louveciennes. Mais rapidement il fallut s'approvisionner plus loin, à la fois pour pouvoir répondre à une demande importante et pour obtenir des matériaux de qualité. Le 20 juin 1679, Colbert s'adressa à l'intendant d'Amiens, M. de Breteuil, pour lui signaler qu'il avait besoin de briques bien faites et bien cuites et que celles faites aux environs de Paris n'avaient aucune de ces qualités. Il spécifia le profil du briquetier : celui-ci devait savoir parfaitement la quantité de terre propre à faire la meilleure brique, la manière de la façonner, la forme qu'il fallait lui donner et comment elle devait être cuite<sup>45</sup>. L'intendant lui trouva un artisan ayant les compétences requises huit jours plus tard.

À quel type d'ateliers avons-nous affaire ? Ressemblaient-ils à ceux très organisés et hiérarchisés, décrits dans *L'art du tuilier et du briquetier*<sup>46</sup> ? Prenant exemple sur des tuileries de l'Artois, les ingénieurs Fourcroy et Gallon rapportent avec minutie de nombreuses observations et expérimentations destinées à améliorer la qualité des tuiles et des briques. Ainsi, ils énumèrent la dizaine de tâches nécessaires à la réalisation des briques, chacune exécutée par un ouvrier différent. Le batteur bat la terre extraite de la carrière, l'arrose, la retourne, la pétrit aux pieds jusqu'à en avoir aux genoux. Le brouetteur transporte avec un chariot la terre et la déverse à côté de la table du mouleur. Le mouleur met en forme les pièces une par une ou deux par deux selon la nature du moule. Le porteur, qui est ordinairement le plus jeune des ouvriers, souvent un enfant de 12 à 14 ans, prépare les outils du mouleur, démoule la pièce et la fait glisser sur le bord de la table. Le metteur en haie (ou releveur) installe les pièces à sécher et coupe éventuellement les bavures. Les briquetiers composés de brouetteurs, enfourneurs et cuiseurs mènent ensuite la cuisson.

Le mouleur fait partie du sommet de la hiérarchie, il est payé 10 sols le millier de pièces et peut en faire 3 500 à 4 000 par jour. Le batteur est payé 8 sols 9 deniers du millier. Le metteur en haie reçoit 5 sols 6 deniers le millier et le porteur, 4 sols le millier.

## CONCLUSION

Les carreaux de pavement non décorés de Versailles ont permis, par leur nombre et leur qualité, d'entreprendre l'élaboration d'un corpus francilien et de proposer un protocole d'étude. Le seul examen morphologique des pièces ne suffit pas pour les caractériser, leur approche technologique doit aussi être envisagée. Stigmates de fabrication, traces accidentelles, dispositif d'accroche, motif des tampons, peuvent être tout à la fois porteurs d'indices sur la chronologie et sur les ateliers qui les ont produits. Les études des pâtes sont bien évidemment à entreprendre si l'on veut aller plus loin. Plus étoffé, l'inventaire permettra à l'avenir d'établir des comparaisons inter et extrarégionales, et d'aborder la question de la circulation de ces matériaux, sans doute assez limitée compte tenu de leur caractère peu élaboré et de la multitude de tuileries régionales aptes à les fabriquer. Il permettra également de s'interroger sur la démocratisation de ces pavements, d'abord réservés aux architectures d'exception, puis diffusés progressivement dans tous les types d'habitats jusqu'à aujourd'hui. De nombreuses pistes restent donc à explorer.

44. Domaine royal réservé à la famille du roi, distant d'une dizaine de kilomètres de Versailles.

45. TIBERGHEN 2002, p. 191.

46. DUHAMEL DU MONCEAU *et al.* 1763, p. 29.

## BIBLIOGRAPHIE

- AVILIER A.-C. D'  
1755, Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent, Paris, C.-A. Jombert.
- BERNARD-TAMBOUR T. et CARLIER Y.  
2001, *Jeu des rois, roi des jeux : le jeu de paume en France*, catalogue d'exposition, musée national du Château de Fontainebleau, Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, Paris, RMN.
- BOUËTIEZ E. DU  
2013a, « Les terres cuites architecturales », dans DUFOUR J.-Y., *Nécropole mérovingienne et jeu de paume du roi Louis XIII, château royal, cour du Grand Commun, Versailles, Yvelines*, Rapport de fouille, 2 vol., déposé à la Drac Île-de-France (SRA), p. 9-54.  
2013 b, « Les terres cuites architecturales », dans VIRÉ M., *Écouen. Domaine du château d'Écouen, rue Jean Bullant, section AI, Parcelle 203*, Rapport de diagnostic archéologique, déposé à la Drac Île-de-France (SRA), p. 64-68.
- BULLET P.  
1691, *Architecture pratique*, Paris, E. Michallet.
- CAILLOT I. et ANDRÉ G.  
2012, *Vieux château, Lycée Turgot, Montmorency (95)*, Rapport final d'opération, 2 vol., déposé à la Drac Île-de-France (SRA).
- CHAPELOT J., CHAPELOT O. et RIETH B.  
2009, *Terres cuites architecturales médiévales et modernes*, Caen, Publications du CRAHM.
- CHARLES A.  
2012, « Étude de la terre cuite architecturale », dans CAILLOT I. et ANDRÉ G., *Vieux château, Lycée Turgot, Montmorency (95)*, Rapport final d'opération, 2 vol., déposé à la Drac Île-de-France (SRA), vol. 1, p. 156 et vol. 2, pl. n° 226.
- CRÉPIN-LEBLOND T. et ROSEN J. (dir.)  
2000, *Images du pouvoir, pavements de faïence en France du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, musée de Brou, Bourg-en-Bresse, 24 juin-24 septembre 2000, Bourg-en-Bresse, Musée de Brou, Paris, RMN.
- DUFOUR J.-Y. (dir.)  
2001, *Le château. Origine et développement de la résidence seigneuriale d'un village du pays de France*, Document final de synthèse, 2 vol., déposé à la Drac Île-de-France (SRA).  
2013, *Nécropole mérovingienne et jeu de paume du roi Louis XIII, château royal, cour du Grand Commun, Versailles, Yvelines*, Rapport de fouille, 2 vol., déposé à la Drac Île-de-France (SRA).
- DUFOUR J.-Y., PÉRU J.-J. et ARDOUIN S.  
2010, *Orly, étude de deux maisons villageoise, 11-13 rue Louis Bonin*, Rapport d'étude du bâti, déposé à la Drac Île-de-France (SRA).
- DUHAMEL DU MONCEAU H.-L.  
1773, *L'art du potier de terre*, Paris, L.F. Delatour, collection Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris, t. VIII.
- DUHAMEL DU MONCEAU H.-L., FOURCROY DE RAMECOURT C.-R. et GALLON J.-G.  
1763, *L'art du tuilier et du briquetier*, Paris, L.F. Delatour, collection Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris, t. IV.
- LACOMBE J.  
1783, « Notice Briquetier-Tuilier », *Encyclopédie méthodique. Arts et métiers mécaniques*, t. 1, Paris, C.-J. Panckoucke, p. 302.
- LE GUILLOU J.-C.  
2006, « Le jeu de paume de Louis XIII à Versailles », *Versalia*, 9, p. 130-141.
- 2011, *Versailles avant Versailles : au temps de Louis XIII*, Paris, Perrin, collection Pour l'histoire.
- LE GUILLOU I. et LE GUILLOU J.-C.  
2013, « Étude topographique et chronologie de l'aire de la cour du Grand Commun et de son proche voisinage des origines à 1684 », dans DUFOUR 2013, vol. 1, p. 257-283.
- LÉON Y., BEN AMARA A. et CONTE P.  
2007, « Carreaux de pavement glaçurés du château du Haut-Châluet (Haute-Vienne), XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », *Medieval Europe Paris*, 4<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale et moderne, 3-8 septembre 2007, <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/Y.Leon.pdf>, consulté le 11 mars 2015.
- NORTON C.  
1992, *Carreaux de pavement du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, Éditions Paris-musées, collection Catalogues d'art et d'histoire du musée Carnavalet, 7.
- RAVOIRE F.  
2001, « Étude des matériaux de construction », dans DUFOUR 2001, vol. 2 p. 241-258.
- SAVOT L.  
1624, *L'architecture française des bâtiments particuliers*, Paris, S. Cramoisy.
- SILLANO B.  
2008, 25, Rue Thubaneau - le jeu de paume à Marseille (Bouches-du-Rhône), Rapport de fouilles, déposé à la Drac PACA (SRA).
- TIBERGHEN F.  
2002, *Versailles. Le chantier de Louis XIV 1662-1715*, Paris, Perrin, collection Pour l'histoire.
- VIRÉ M.,  
2013, *Écouen. Domaine du château d'Écouen, rue Jean Bullant, section AI, Parcelle 203*, Rapport de diagnostic archéologique, déposé à la Drac Île-de-France (SRA).

© CNRS Éditions